

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades  
tenue le mercredi 6 décembre 2017**

**Étaient présentes ou présents :**

**Parents**

Yves Buisson  
Martin Milot, substitués  
Diane Pelletier  
Stéphane Perreault  
Martin Sigmen  
Liette St-Arnaud  
Julie Vallières

**Soutien**

René Laquerre

**Étaient absents**

Catherine Bégin, parent  
Denis Boudreault, parent  
Deven Desmarais-Lacerte, élève

**Enseignants**

Nicole Auger  
Roch Bertrand  
Louise de Blois  
Myriam Lemay  
Julien Martel  
Bruno St-Maurice substitut

**Professionnel**

Isabelle Rivard

**Élèves**

Louis Ager

**Invitée**

Hélène Doucet, adjointe administrative

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61**

Madame Diane Pelletier, présidente, constate le quorum.

**2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CE 17-18/07**

***Il est proposé par monsieur René Laquerre d'adopter l'ordre du jour avec  
l'ajout suivant :***

*15.1 Taux de diplomation 2016-2017*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2017**

Correction :

Page 2, point 3 Suivi du procès-verbal :

Un sondage a été effectué à l'ensemble auprès des enseignants...

Madame Morin précise que les écoles de la Commission scolaire n'ont pas ~~tous~~ **toutes** les mêmes conditions...

Point 7 ~~Il~~ **II** est proposé...

Point 8, a) Elle mentionne qu'il y a deux parents ~~substitués~~, trois enseignants, un membre du personnel professionnel et un membre du personnel de soutien **qui agiront comme membres substitués**.

Point 11 Annuellement, la reddition de comptes doit être ~~déposé~~ **déposée** au conseil d'établissement.

### CE 17-18/08

*Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2017 avec les corrections apportées :*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé*

#### **4) QUESTION DE LA SALLE**

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

#### **5) INFORMATION DE LA DIRECTION**

##### *a) Sondage plan d'engagement*

La Commission scolaire doit élaborer son plan d'engagement. Pour ce faire, elle a fait parvenir un sondage à tous les parents, à tous les membres de son personnel et a demandé aux directions d'école de cibler des groupes d'élèves pour répondre à ce sondage. Ce plan d'engagement découle également du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Monsieur Milot souligne que ce sondage comporte certaines lourdeurs.

##### *b) Retraite de la directrice générale*

Madame Morin informe les membres du conseil d'établissement que la directrice générale, madame Hélène Corneau, prendra sa retraite en juin et que par la suite, elle occupera la fonction de conseiller cadre jusqu'en novembre.

##### *c) Fondation les Amis des Estacades*

Le 17 novembre dernier, avait lieu la soirée du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation les Amis des Estacades. Lors de cette soirée, le conseil d'administration a nommé 25 ambassadeurs. Ce fut une soirée réussie.

##### *d) Rencontre de parents*

Encore cette année, les parents devaient prendre rendez-vous pour rencontrer les enseignants désirés. Cette soirée s'est déroulée dans le calme. Très bons commentaires des parents.

## 6) DOSSIERS FINANCIERS

- a) Location des locaux
- b) Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
- c) Suivi budgétaire 2017-2018

### ***a) Location de locaux LIP 93***

Madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative, explique le document sur la location des locaux.

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement approuve l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école proposée par le directeur de l'école, sous réserve des obligations imposées par la loi pour l'utilisation des locaux de l'école à des fins électorales et des ententes d'utilisation conclues par la commission scolaire avant la délivrance de l'acte d'établissement de l'école;

**CONSIDÉRANT** la présentation et la précision du document sur la location des locaux;

**CE 17-18/09**                    ***Il est proposé par monsieur René Laquerre d'approuver les locations de locaux.***

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Document annexé #8

### ***b) Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement LIP 66***

Présentation du budget annuel de fonctionnement par madame Hélène Doucet.

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la présentation et les précisions de madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative;

**CE 17-18/10**                    ***Il est proposé par madame Myriam Lemay d'adopter le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement 2017-2018.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Document annexé #9

### ***c) Suivi budgétaire 2017-2018***

Madame Hélène Doucet fait le suivi des prévisions budgétaires 2017-2018 adoptées le 3 mai 2017 (***CE 16-17/36***).

Madame Morin explique que l'an dernier la direction générale de la Commission scolaire avait demandé aux directions d'écoles de prévoir un surplus budgétaire afin d'aider à combler le déficit de la Commission scolaire. Au printemps de la même année, la directrice générale de la Commission scolaire mentionnait que finalement ce ne sera pas nécessaire. Toutefois, une part des surplus budgétaires a été redistribuée aux écoles.

Un parent demande s'il est possible de voir la reddition de comptes de la Commission scolaire sur la distribution des sommes.

Madame Morin fera le suivi.

*Document annexé #10*

## **7) CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSECONDAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

Présentation du document de la Commission scolaire déposé à titre informatif.

Document annexé #11

## **8) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES**

Madame Morin présente et explique le document concernant l'entente entre l'Académie et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Ce document fait suite à une recommandation du Vérificateur général du Québec afin de préciser les responsabilités de chacun.

**CONSIDÉRANT** le rapport du vérificateur général du Québec 2014-2015 à l'égard de la gestion du Complexe sportif Alphonse Desjardins;

**CONSIDÉRANT** le plan d'action de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy concernant la gestion du Complexe sportif Alphonse-Desjardins en réponse aux recommandations du rapport du Vérificateur général du Québec;

**CONSIDÉRANT** la recommandation émise dans le plan d'action de la Commission scolaire afin d'assurer un suivi adéquat des transactions entre l'Académie les Estacades et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du rapport de Maître Brunelle de la firme Morency société d'avocats;

**CONSIDÉRANT** l'article 13.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui permet de conclure des ententes de gré à gré;

**CONSIDÉRANT** un souci de transparence et de partage de l'information de la direction de l'Académie les Estacades concernant ce dossier;

**CONSIDÉRANT** le consensus entre la direction de l'Académie les Estacades et le directeur général du Complexe sportif Alphonse-Desjardins concernant l'entente et les transactions;

**CONSIDÉRANT** la demande au comité exécutif d'autoriser l'entente relative aux transactions entre l'Académie les Estacades et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins d'une somme de 127 097,93 \$;

**CE 17-18/11**

***Il est proposé par madame Liette St-Arnaud d'adopter les transactions entre l'Académie les Estacades et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins pour l'année 2017-2018.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Document annexé #12

### **9) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE CREEM ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES**

Madame Morin explique que le Centre régional d'entraînement et d'évènements de la Mauricie (CREEM) est un partenaire important qui permet à l'Académie d'offrir des services périphériques à moindre coût, tels que : physiothérapie, nutrition, massothérapie, etc., aux élèves du programme Sport-études.

**CONSIDÉRANT** l'expertise et le professionnalisme du CREEM;

**CONSIDÉRANT** les objectifs spécifiques aux athlètes/entraîneurs de l'entente;

**CONSIDÉRANT** les objectifs spécifiques aux événements;

**CONSIDÉRANT** les engagements précis du CREEM;

**CE 17-18/12** *Il est proposé par monsieur Martin Milot d'adopter l'entente concernant la participation de l'Académie les Estacades comme partenaire avec le CREEM pour l'année 2017-2018.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé #13*

### **10) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE COLLÈGE LAFLÈCHE ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES**

Madame Morin explique que le Collège Laflèche utilise la salle d'entraînement de l'Académie les Estacades tous les matins pour leurs élèves en Sport *plus* études Baseball.

**CONSIDÉRANT** les explications claires et précises de la présente entente;

**CONSIDÉRANT** le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

**CE 17-18/13** *Il est proposé par madame Nicole Auger d'adopter l'entente entre le Collège Laflèche et l'Académie les Estacades pour l'année 2017-2018.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé # 14*

### **11) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE HOCKEY MAURICIE ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES**

Madame Morin mentionne que c'est la dernière année que l'Académie signe une entente avec Hockey Mauricie.

**CONSIDÉRANT** les explications claires et précises de la présente entente;

**CONSIDÉRANT** le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

**CE 17-18/14** *Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter l'entente entre Hockey Mauricie et l'Académie les Estacades pour l'année 2017-2018.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé # 15*

**12) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87**

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
17 octobre	<i>Escalade de roche</i>	Jacques Croteau	306-307	0 \$
6 novembre	<i>Randonnée pédestre</i>	Jacques Croteau	306	0 \$
7 novembre	<i>Randonnée pédestre</i>	Jacques Croteau	307	0 \$
20 novembre	<i>Visite de l'école de la Fonderie FP</i>	Valérie Héroux	981 (Dysphasie)	0 \$
30 novembre	<i>Visite à l'école de l'agriculture</i>	Valérie Héroux	981 (Dysphasie)	0 \$
20 décembre	Une histoire pour les tout-petits	Valérie Héroux	981 (Dysphasie)	0 \$
21 décembre	Activité de Noël	Équipe du PAV	955-956-957+ FPT et Dysphasie	25 \$
21 décembre	Sortie de Noël	Marie-Pierre Blais	991-992-993- 994-995	11 \$
7 décembre	Bingo aux Résidences La Villa	Johanne Shore	4 élèves	0 \$
14 décembre	Fiesta de Navidad	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	3 \$
1 <sup>er</sup> février	Journée hivernale	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	18 \$
18 avril	Cabane à sucre	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	26 \$
2 octobre	Journée d'intégration	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	11 \$
24 octobre	Rallye communication	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	2 \$
24 novembre	Gymblast	Mylène Gauthier	Langues-études 3-4-5	3 \$

20 décembre	Dîner de Noël	Patrick St-Pierre	1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. 50 élèves	0 \$
	Campagne de financement Voyage Banff 2018	Jean-Marc Abbott	12 élèves	

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

**CE 17-18/15**                    *Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'approuver les activités et sorties telles que proposées.*

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

*Documents annexés #18*

### **13) RAPPORT DES COMITÉS**

#### **a) Conseil des élèves**

Dépôt du calendrier des activités étudiantes pour l'année 2017-2018.

En octobre, le conseil des élèves a offert plusieurs activités pour l'Halloween.

Des activités de Noël seront offertes : film sur l'heure du dîner, Chandail de Noël, Tournoi de hockey « À bout de souffle », Talent à revendre, karaoké, etc.

De plus, il y aura distribution de biscuits pour les élèves et les membres du personnel de l'école.

#### **b) Comité de parents**

Monsieur Yves Buisson a remplacé monsieur Denis Boudreault lors de la rencontre du comité de parents.

Présentation de monsieur Moore, personne-ressource concernant l'intimidation, et de monsieur Daigneault, protecteur de l'élève.

Discussion du plan stratégique 2017-2020.

#### 14) CORRESPONDANCE

*Nil*

#### 15) AFFAIRES NOUVELLES

##### 15.1 Taux de diplomation 2016-2017

Madame Morin a fait une demande à la Commission scolaire pour obtenir le taux de diplomation des élèves pour l'année scolaire 2016-2017. Au 30 septembre 2016, il y avait 359 élèves éligibles à la diplomation, de ce nombre, il y a 327 élèves qui ont été diplômés pour un taux de diplomation de 91,09 %. Elle mentionne que l'équipe-école est dévouée à la réussite des élèves.

##### **Motion de félicitations**

Monsieur Stéphane Perreault désire soumettre une motion de félicitations aux membres du personnel pour reconnaître leur travail effectué auprès des élèves.

#### 16) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine rencontre aura lieu le 17 janvier à 19 h.

#### 17) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 25 par madame Liette St-Arnaud que la séance soit levée.

---

Diane Pelletier  
Présidente

---

Chantal Morin  
Directrice